

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES (MAC)

Le maintien et actualisation des compétences de sauveteur secouriste du travail permet aux entreprises le maintien en interne des compétences en prévention et la présence en continu de secouristes prêts à intervenir face à un accident du travail.

PRÉ REQUIS

- ▶ être titulaire du certificat SST

OBJECTIFS

- ▶ Être capable de faire un bilan de son action de sauveteur secouriste du travail dans son entreprise
- ▶ Parfaire les conduites à tenir face un accident du travail
- ▶ S'approprier le cas échéant les changements réglementaires et/ou techniques

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Formation interactive à partir du vécu des stagiaires
- ▶ Alternance entre théorie et mises en situation pratiques
- ▶ Travail sur cas concrets rencontrés par les stagiaires
- ▶ Evaluation et certification selon les modalités du référentiel INRS

VALIDATION

- ▶ A l'issue de la formation, les candidats ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer un nouveau certificat SST valable 24 mois

CONTENUS

- ▶ Retour d'expérience sur des interventions de secouriste
- ▶ Rappel sur le rôle du sauveteur secouriste du travail dans son entreprise
- ▶ Rappel sur la prévention et la remontée d'information des situations de travail dangereuses rencontrées
- ▶ Rappel sur l'intervention dans une situation d'accident (Protéger, examiner, faire alerter et secourir)

DURÉE

- ▶ 7 heures pour un groupe de 4 personnes à 10 personnes (rajouter une demi- heure supplémentaire à partir de 11 personnes avec un maximum de 14 personnes)



Le Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) est obligatoire au maximum tous les 24 MOIS pour maintenir la certification INRS, il est d'une durée de 7 Heures.

OÙ TROUVER SA FORMATION

Le réseau des GRETA offre une réponse de proximité : Consulter notre carte www.greta-prp.fr